

A.P.P.O.
Association pour la Promotion des Protéagineux et des Oléagineux

Gembloux Agro-Bio Tech – Université de Liège
Passage des Déportés, 2
5030 GEMBLoux

Tél/Fax : 081/62.21.37 - e-mail : appo.gembloux@ulg.ac.be - www.appo.be

Gembloux, le 24 mai 2011

TEMPS CHAUD ET SEC : Favorable aux insectes, défavorable aux maladies.

Colza d'hiver : Après les adultes, les larves !

Protéagineux : Arrivée précoce de pucerons verts en pois protéagineux, de pucerons noirs et de bruches en féveroles.

Du neuf en féverole : il est maintenant possible de lutter contre les bruches, en Belgique.

Si la météo reste au sec, il est possible de postposer le traitement fongicide préventif en protéagineux. Dès le retour d'humidité (orages), il faut protéger la culture contre les maladies.

Jeudi 23 Juin 2011 : Voyage de l'APPO, aux Culturelles en France : Il reste des places dans le car, prolongation des inscriptions prévue jusqu'au 10 juin 2011. Invitez vos amis et ne tardez pas pour vous inscrire.

Visite des essais en colza d'hiver : A Crisnée, le mardi 14 juin 2011 ; à Gembloux, le lundi 27 juin 2011.

COLZA D'HIVER : les ravageurs ont profité de conditions exceptionnelles !

Dans les bordures de champs de colza d'hiver, des siliques partiellement ou totalement éclatées peuvent actuellement être observées. D'autres siliques vert plus clair et présentant des boursouffures abritent de nombreuses petites larves blanches de **cécidomyies des siliques de crucifères**. Ces petits moucheron de 2 mm de long ont profité des morsures provoquées par le **charançon des siliques**. Du fait des températures estivales pendant toute la floraison, ces derniers sont arrivés tôt et en très grand nombre. Ils ont été très actifs, et ont bien préparé le terrain pour la cécidomyie des siliques.

Le niveau d'attaque par les larves de cécidomyie des siliques varie fortement d'un champ à l'autre, en fonction de la présence antérieure de charançons des siliques et des traitements insecticides réalisés. La présence d'un environnement où le colza est fréquemment cultivé est également un facteur aggravant.

L'année 2011 doit être considérée comme exceptionnelle au niveau de la précocité de l'arrivée des insectes et des dégâts commis. En effet, dans plusieurs champs du réseau d'observation en colza mis en place en 2011 rassemblant des observateurs de l'APPO, du CADCO, du CARAH, du CPL-Végémar, du CRA-W, de la DGARNE-Vulgarisation et de l'OPA de Ciney, des larves de **charançons de la tige** sont actuellement visibles à l'intérieur des tiges. Les tiges touchées se détectent par la présence d'un petit trou percé à l'aisselle des pétioles les plus bas sur la tige principale. Les pièges jaunes avaient permis de détecter l'arrivée très précoce en 2011 des charançons de la tige. Des piqûres de ponte ont sans doute eu lieu lors de l'allongement de la tige principale. Les larves de charançons de la tige se développent à l'intérieur de la moelle pendant plusieurs semaines et creusent des galeries néfastes à la bonne circulation de la sève, impérative pour le bon remplissage des graines, particulièrement en cas de stress dû à la sécheresse.

Il est possible aujourd'hui de vérifier la présence des larves de **cécidomyie des siliques** en ouvrant les siliques ainsi que celle des larves de **charançons de la tige** en coupant la tige dans le sens longitudinal. Dans quelques semaines avant la récolte, toutes les larves auront quitté les plantes de colza d'hiver pour se nymphoser dans le sol et poursuivre leur cycle.

Les dégâts sont malheureusement faits ; aucune possibilité de lutte n'existe actuellement pour cette récolte.

Christine Cartrysse, APPO, Centre Pilote CePiCOP
Michel Deproft, Expert scientifique CRA-W

PROTEAGINEUX :

- Arrivée précoce de pucerons verts observés actuellement en pois protéagineux.
- Présence de pucerons noirs et premières bruches déjà observées en féverole.

POIS PROTEAGINEUX

Le **puceron vert** est le ravageur du pois le plus fréquent et le plus nuisible pour le rendement : jusqu'à 30 quintaux/ha.

Pour observer les pucerons en pois protéagineux, il suffit d'écartier les feuilles près des boutons floraux ou regarder à la face inférieure des « feuilles » (bractées) et sur les tiges. Les pucerons peuvent transmettre des viroses et sucer la sève de la plante ; ils affaiblissent les plantes et peuvent diminuer les rendements.

Le temps chaud et sec actuel est favorable au développement des populations de pucerons verts.

Insecticides agréés en Belgique en pois protéagineux (Mise à jour : Mai 2011) :

Matières actives et concentration	Produits Commerciaux	N° agréation	Sitone	Puceron	Thrips	Tordeuse	Firmes	Formulation	Nb d'appl. Max (a)
<i>bifenthrine 80 g/l *</i>	<i>BISTAR*</i> <i>TALSTAR 8 SC*</i> <i>MULTISTAR 80 SC*</i> <i>STARION 80 SC*</i>	9368/B 8080/B 9543/B 9544/B		0,1 l 0,1 l 0,1 l 0,1 l			BELCHIM BELCHIM FMC FMC	SC SC SC SC	1 1 1 1
λ -cyhalothrine 100 g/l	KARATE ZEON NINJA	9231/B 9571/B	0,0625 l 0,0625 l	0,1 l 0,1 l	0,0625 l 0,0625 l	0,0625 l 0,0625 l	SYNGENTA SYNGENTA	CS CS	1 1
λ -cyhalothrine 50 g/l	RAVANE 50 LAMBDA 50 EC	9647/B 9749/B	0,125 l 0,125 l	0,2 l 0,2 l	0,125 l 0,125 l	0,125 l 0,125 l	GLOBACHEM SPARTA RES.	EC EC	1 1
α -cyperméthrine 50 g/l	FASTAC	8958/B	0,2 l	0,25 l	0,25 l		BASF	EC	1-2
deltaméthrine 25 g/l	DECIS EC 2,5 PATRIOT SPLENDID	7172/B 9207/B 9627/B	0,25 l 0,25 l 0,25 l	0,25 l 0,25 l 0,25 l	0,25 l 0,25 l 0,25 l		BAYER BAYER PROTEX	EC EC EC	1-2 1-2 1-2
diméthoate 400 g/l	DANADIM PROGRESS DIMISTAR PROGRESS 400 EC DIMISTAR PROGRESS PERFEKTHION 400 EC PHOSAN FORTE ROGOR 40	8720/B 8165/B 9528/B 9553/B 9276/B 6180/B		0,5 l 0,5 l 0,5 l 0,5 l 0,5 l 0,5 l			PROTEX HERMOO HERMOO BASF CHEMINOVA CHEMINOVA	EC EC EC EC EC EC	1-2 1-2 1-2 1-2 1-2 1-2
pirimicarbe 50 %	PRIMOR PRIMOR PRIMOR	6640/B 864/P 945/P		0,4 kg 0,4 kg 0,4 kg			SYNGENTA EUROFYTO EUROFYTO	WG WG WG	1-2 1-2 1-2
pirimicarbe 100 g/l + λ -cyhalothrine 5 g/l	OKAPI	7978/B	1,25 l	1,25 l	1,25 l	1,25 l	SYNGENTA	EC	1
Pyrethrines 4,59 g/l + huile de colza 825,3 g/l	PYRETHRO PUR RAPTOL	9390/B 9853/B		6 l 6 l	6 l 6 l		NEUDORFF NEUDORFF	EC EC	1-2 1-2
thiacloprid 240 g/l	BISCAYA 240 OD	9545/B		0,4 l			BAYER	OD	1-2

(a) Nombre d'applications maximales, indiqué dans l'acte d'agréation des produits.

* Les produits à base de **bifenthrine** peuvent encore être utilisés pendant quelques jours, **jusqu'au 30 mai 2011** (= date-limite d'utilisation ; ces produits pouvaient être commercialisés jusqu'au 30/09/10). A partir du 31 mai 2011, s'ils n'ont pas été utilisés, ils seront à ranger avec les produits PPNU (produits phytosanitaires non utilisés, anciennement dénommés « produits périmés ») et à remettre lors de la prochaine collecte Phytophar-Recover.

Le diméthoate (PERFEKTHION S – N° 4858/B) ne peut plus être utilisé depuis septembre 2010.

En **pois protéagineux**, les maladies visées par la protection fongicide sont principalement **l'antracnose** (punctuations noires et nombreuses (ascochyta pinodes) sur les feuilles, les tiges, les vrilles, les corolles des fleurs et les gousses, et taches plus grosses (ascochyta pisi), de couleur brun-roux) et le **botrytis** (pourriture grise, s'installant d'abord sur les pétales, puis sur les gousses ou à l'aisselle des feuilles lors de la chute des pétales). Le botrytis provoque des avortements de gousses ; il se développe souvent à partir des pétales fanés permettant à une pourriture molle et grise de s'étendre sur les gousses.

Aucune variété de protéagineux n'est résistante aux **maladies aériennes** (antracnose et botrytis).

- **Facteurs favorables à l'antracnose** : pluies fréquentes, peuplements denses, semis précoces, attaques de bactériose, floraison longue. Les attaques sur le feuillage nécessitent des températures douces, de l'ordre de 15 à 18°C, et une humidité saturante.
- **Facteurs favorables au botrytis** : forte hygrométrie et températures élevées. Un temps chaud et sec freine le développement du botrytis.

La sécheresse actuelle n'est pas favorable au développement de maladies. Le retour d'humidité (orages, pluies) devra enclencher les traitements fongicides. On peut donc postposer les traitements fongicides préventifs jusqu'à cette période.

Fongicides agréés en Belgique en pois protéagineux (Mise à jour : Mai 2011) :

Matières actives et concentration	Produits commerciaux	N°agrégation						Firmes	Formulation	Nb applic. Max
			Botrytis	Anthraco- nose	Oïdium	Rouille	Sclérotinia			
azoxystrobine 250 g/l	ORTIVA	9326/B	1 1	1 1	1 1	1 1		SYNGENTA	SC	1
chlorothalonil 500 g/l	BRAVO	7003/B	3 1	3 1				SYNGENTA	SC	1-2
	BRAVO	851/P	3 1	3 1				ITICON	SC	1-2
	BRAVO	875/P	3 1	3 1				SCAM	SC	1-2
	BRAVO 500	928/P	3 1	3 1				SCAM	SC	1-2
cyprodinil 37,5 % + fludioxonil 25 %	SWITCH	8893/B	1 kg	1 kg			1 kg	SYNGENTA	WG	1-2
	SWITCH	846/P	1 kg	1 kg			1 kg	EUROPHYTO	WG	1-2
iprodione 500 g/l iprodione 75 %	ROVRAL SC	7886/B	1,5 1				1,5 1	BASF	SC	1
	ROVRAL WG	9214/B	1 kg				1 kg	BASF	WG	1
metconazole 60 g/l	CARAMBA 60 SL	8883/B	1,2 1				1,2 1	BASF	SL	1-2
	CARAMBA	862/P	1,2 1				1,2 1	EUROPHYTO	SL	1-2
soufre 80 %	COSAVET	8775/B			5 kg			PROTEX	WG	
	MICROSULFO	8490/B			5 kg			CEREXAGRI	WG	
	MICROTHIOL SPECIAL	9740/B			5 kg			CEREXAGRI	WG	
	SPUITZWAVEL 800 WG	5558/B			5 kg			BELCHIM	WG	

Le **nombre d'applications** sera dicté par la pluviométrie de l'année et par la pression des maladies. La floraison est la période sensible aux maladies. La rémanence d'un traitement fongicide est de l'ordre de 10 jours.

FEVEROLE

Du neuf en féverole en 2011 : De nouvelles agrégations pour lutter contre la bruche en féverole.

La bruche adulte est un coléoptère de 3,5 à 5 mm, de forme globuleuse, qui est active à partir d'une température de 20°C. Les journées à plus de 25°C lui sont très favorables. Cette espèce présente une seule génération par an. **L'adulte pond des œufs sur les gousses.** Après éclosion, la larve pénètre directement, sans « se balader » dans la gousse puis dans la graine. La larve se développe à l'intérieur d'une graine pour donner un adulte qui sortira en général peu après la récolte, au cours du stockage, pour gagner une zone d'hivernage. Les adultes, pour sortir, font un trou bien rond dans les graines. Contrairement aux charançons des céréales, la bruche ne se reproduit pas dans les grains stockés. Aucun nouveau grain ne sera attaqué pendant le stockage.

La lutte contre la bruche doit être gérée en culture, souvent par 2 ou 3 traitements en végétation. La lutte vise uniquement l'adulte. Il faut traiter dès que les premières gousses sur le premier étage fructifère font au moins 2 cm de long et quand les températures maximales journalières sont supérieures ou égales à 20°C pendant au moins 2 jours consécutifs.

Une extension d'agrégation a été accordée cette année en Belgique, aux produits à base de λ -cyhalothrine permettant de lutter contre les **bruches** qui causent des dégâts au niveau de la qualité : grains bruchés.

Contre les pucerons en féverole, seules la pirimicarbe et la λ -cyhalothrine sont agréées.

Insecticides agréés en Belgique en féverole (Mise à jour : Mai 2011) :

Matières actives et concentration	Produits Commerciaux	N° agréation	Bruches	Pucerons	Sitones	Thrips	Firmes	Formulation	Nb d'applic. Max (a)
λ-cyhalothrine 100 g/l	KARATE ZEON NINJA	9231/B 9571/B	0,063 l	0,1 l	0,063 l	0,063 l	SYNGENTA	CS	2
			0,063 l	0,1 l	0,063 l	0,063 l	SYNGENTA	CS	2
λ-cyhalothrine 50 g/l	LAMBDA 50 EC RAVANE 50	9647/B 9749/B	0,125 l	0,2 l	0,125 l	0,125 l	SPARTA RES.	EC	2
			0,125 l	0,2 l	0,125 l	0,125 l	GLOBACHEM	EC	2
50 % pirimicarbe	PIRIMOR PIRIMOR PIRIMOR	6640/B 864/P 945/P		0,4 kg			SYNGENTA	WG	1-2
				0,4 kg			EUROPHYTO	WG	1-2
				0,4 kg			EUROPHYTO	WG	1-2
100 g/l pirimicarbe + 5 g/l λ-cyhalothrine	OKAPI	7978/B		1,5 l			SYNGENTA	EC	1-2

(a) Nombre d'applications maximales par culture, indiqué dans l'acte d'agréation des produits.

La féverole attire les insectes pollinisateurs (bourdons, abeilles) ; il faut donc veiller à les protéger. Il ne faut pas utiliser les produits au moment où les abeilles sont actives.

La principale maladie que l'on peut rencontrer chez nous en féverole est le botrytis. Cependant, si les conditions sèches continuent, on pourrait plutôt s'attendre à voir la rouille se développer.

Les taches brun-chocolat (botrytis) en féverole sont caractéristiques et très différentes du botrytis du pois.

Fongicides agréés en Belgique en féverole (Mise à jour : Mai 2011) :

Matières actives et concentration	Produits commerciaux	N°agréation						Firmes	Formulation	Nb applic. Max
			Botrytis	Anthraxnose	Oïdium	Rouille	Sclérotinia			
azoxystrobine 250 g/l	AMISTAR	8898/B	1 l	1 l				SYNGENTA	SC	1
	AMISTAR	871/P	1 l	1 l				EUROPHYTO	SC	1
	ORTIVA	9326/B	1 l	1 l				SYNGENTA	SC	1
boscalid 50 %	CANTUS	9582/B	1 kg				1 kg	BASF	WG	1-2
	INTER BOSCALID WG	868/P	1 kg				1 kg	ITICON	WG	1-2
chlorothalonil 500 g/l	BRAVO	7003/B	3 l	3 l				SYNGENTA	SC	1-2
	BRAVO	851/P	3 l	3 l				ITICON	SC	1-2
	BRAVO	875/P	3 l	3 l				SCAM	SC	1-2
	BRAVO 500	928/P	3 l	3 l				SCAM	SC	1-2
cyprodinil 37,5 % + fludioxonil 25 %	SWITCH	8893/B	1 kg					SYNGENTA	WG	1-2
	SWITCH	846/P	1 kg					EUROPHYTO	WG	1-2
iprodione 500 g/l	ROVRAL SC	7886/B	1,5 l				1,5 l	BASF	SC	1-2
iprodione 75 %	ROVRAL WG	9214/B	1 kg				1 kg	BASF	WG	1-2
mancozèbe 80 %	AGRO-MANCOZEB 80 WP	8841/B				2 kg		SAPHIRE	WP	1-3
	ASTRAMAN*	8915/B				2 kg		HUNTJENS	WP	1-3
	DEQUIMAN MZ WP	7814/B				2 kg		CEREXAGRI	WP	1-3
	DITHANE M 45*	5016/B				2 kg		PROTEX	WP	1-3
	HERMOZEB 80 WP*	8696/B				2 kg		HERMOO	WP	1-3
	INDOFIL M-45	9036/B				2 kg		PROTEX	WP	1-3
	PENNCOZEB	7512/B				2 kg		CEREXAGRI	WP	1-3
	PROZEB	8864/B				2 kg		PROTEX	WP	1-3
	SPOUTNIK	9113/B				2 kg		BELCHIM	WP	1-3
mancozèbe 75 %	DITHANE WG	8055/B				2,1 kg		DOW	WG	1-3
	DEQUIMAN MZ WG	8606/B				2,1 kg		CEREXAGRI	WG	1-3
	LIMAN 75 WG	886/P				2,1 kg		PHYTOSYSTEM	WG	1-3
	MANCOMIX WG	906/P				2,1 kg		EUROPHYTO	WG	1-3
	MANCOPLUS 75 WG	9621/B				2,1 kg		PHYTOSYSTEM	WG	1-3
	MANFIL 75 WG	9478/B				2,1 kg		PROTEX	WG	1-3
	MILCOZEBE 75 WG	9369/B				2,1 kg		DOW	WG	1-3
	PENNCOZEB WG	7949/B				2,1 kg		CEREXAGRI	WG	1-3
	PROZEB WG	9274/B				2,1 kg		PROTEX	WG	1-3
mancozèbe 455 g/l	MASTANA SC	9110/B				3,6 l		AGRICHEM	SC	1-3
manèbe 80 %	TRIMANGOL 80	4814/B				2 kg		CEREXAGRI	WP	1-2
manèbe 75 %	TRIMANGOL WG	9420/B				2,1 kg		CEREXAGRI	WG	1-2
soufre 80 %	COSAVET	8775/B			5 kg			PROTEX	WG	
	MICROSULFO	8490/B			5 kg			CEREXAGRI	WG	

	MICROTHIOL SPECIAL SPUITZWAVEL 800 WG	9740/B 5558/B			5 kg 5 kg			CEREXAGRI BELCHIM	WG WG	
thiophanate-méthyl 500 g/l	TOPSIN M 500 SC	7057/B					1,61	BAYER	SC	1-2

* Produits pour lesquels des délais de commercialisation et d'utilisation ont été fixés :

Produits commerciaux	Matière active Concentration	N° agrégation	Dose produit/ha	Date-limite de commercialisation	Date-limite d'utilisation
ASTRAMAN	mancozèbe 80 %	8915/B	2 kg/ha	31/12/2010	31/12/2011
DITHANE M 45	mancozèbe 80 %	5016/B	2 kg/ha	31/12/2010	31/12/2011
HERMOZEB 80 WP	mancozèbe 80 %	8696/B	2 kg/ha	31/12/2010	31/12/2011

Le **nombre d'applications** sera dicté par la *pluviométrie de l'année* et par la *pression des maladies*. La rémanence d'un traitement fongicide est de l'ordre de 10 jours. Toute la période de floraison est sensible aux maladies.

LUPIN DOUX

L'antracnose est la maladie la plus à craindre. Les symptômes sont caractéristiques : tige éclatée avec mycélium rose à l'intérieur et courbure des tiges en forme de crosse.

Une seule matière active est agréée en lupin contre le botrytis et la rouille, mais pas sur l'antracnose qui est la maladie la plus préjudiciable à la floraison.

Le temps sec et persistant est défavorable au développement de l'antracnose. Le retour d'humidité déclenchera un traitement fongicide.

Fongicide agréé en Belgique en lupin (Mise à jour : Mai 2011) :

Matière active et concentration	Produits commerciaux	N° agrégation	Botrytis	Rouille	Nb d'applic. max	Firmes	Formulation
60 g/l metconazole	CARAMBA 60 SL CARAMBA	8883/B 862/P	1,2 l/ha 1,2 l/ha	1,2 l/ha 1,2 l/ha	1-2 1-2	BASF EUROPHYTO	SL SL

Pour toute mise à jour des agrégations de produits phytosanitaires en Belgique, consultez le site www.fytoweb.fgov.be
Pour tout renseignement, l'A.P.P.O. reste à votre disposition.

<p>Jeudi 23 juin 2011 : Il reste des places Les Culturelles 2011 Voyage APPO : 1 jour, en car</p>
Je prendrai (nous prendrons) le car à : <input type="checkbox"/> Philippeville, 6h00 <input type="checkbox"/> Mettet, 6h20 <input type="checkbox"/> Sambreville, 6h45 <input type="checkbox"/> Dour, 7h30

- ✓ Je souhaite inscription(s) au voyage de l'A.P.P.O.
- ✓ Je souhaite m'inscrire au repas au restaurant, servi sur place, entre 11h30 et 14h30, avec un supplément de 20 €/repas (réservation préalable obligatoire). OUI/NON

NOM(S) :

PRENOM(S) :

Inscriptions prolongées jusqu'au 10 juin 2011, selon l'ordre d'arrivée :

Par fax : 081/62.21.37
ou par e-mail : appo.gembloux@ulg.ac.be

Pour l'A.P.P.O.,
Ir. VERHAEGHE-CARTRYSSE Ch.